

# Groupement d'entreprises Exemple du GEFC

---

Présentation du 9 octobre 2014 au PEB

Eric CENDRÉ - Conseiller Environnement  
Service Industrie



# Qu'est-ce qu'un groupement ?

---

## ■ Principe

Le plus simple une association (loi 1901)  
regroupant 3 ou 4 entreprises

Structure juridique simple : dépôt des statuts à la  
Préfecture

# Qu'est-ce qu'un groupement ?

---

- Objectif

Recruter en commun une personne compétente qui répartit son temps de travail entre plusieurs entreprises (3 ou 4 au départ)

# Qu'est-ce qu'un groupement ?

---

- Durée

Fonction de la motivation des adhérents de l'association

# Qu'est-ce qu'un groupement ?

---

- **Fonctionnement**

Cotisation des adhérents de l'association

# GEFC : contexte

---

## ■ De nombreux autres groupements

1999-... : Qualité 70

2002-2005 : GEQ 70

2004-... : P2E

2006-2009 : GIEC

**2007 -... : GEFC**

Facilités par une politique d'aide incitative

# GEFC : contexte

---

- Plusieurs dossiers de régularisations ICPE
- Les limites des possibilités d'accompagnement par la CCI
- Le coût d'un consultants HSE

# GEFC : historique

---

## La création

- Premières réflexions début 2006
  - Réunion de présentation aux Ets octobre 2006
  - Assemblée constitutive décembre 2006
- ...Plusieurs réunions de travail
- Recrutement septembre 2007

Les premières années: 2 à 3 réunion par an

Actuellement : une AG par an pour approbation des comptes et définition des axes de travail



# Effectif 2014 GEFC + P2E

GEFC		P2E	
SOCIETE	Effectif	SOCIETE	Effectif
Cuisines GAIO	46	GIFFEY	17
Scierie CENCI	28	CBS	54
CEMABOIS	6	DETREVILLERS	49
SAONOISE DE CONTREPLAQUE	41	WALTEFAUGLE	188
SAONOISE DE TIROIRS	37	LAROCHERE	178
SIMEC	28	ESTREDIA	120
Scierie GENET	38	EUROCOOLER	101
SAONOISE DES RESINEUX	23	VIROT	40
Scierie TARBY	7	BECK	60
Germain MOUGENOT	70	KNAUF Fibre	75
CAPIBOIS	23		
JPA Emballages	16	<b>TOTAL</b>	<b>882</b>
SYNEBAL	5		
SOMECA	24		
Haut Bois Saônois	40		
Usines Réunion	60		
Scierie du TEZIN	13		
Agriest	49		
Sarl HALLER	7		
Container service	10		
GINDRO SA	40		
RFPM	40		
<b>TOTAL</b>	<b>651</b>		

# Critères de réussites

---

- Affinités entre les membres
- Cohérence sur les objectifs de chaque membre
- Accord sur le profil, la fonction, la répartition du temps de la personne embauchée
- Accord sur les termes des statuts

# Critères de réussites

---

- Prévoir des réunions régulières des membres
- Nécessité d'un engagement solidaire des adhérents (respect des statuts; décision prises à l'unanimité)
- Engagement de la personne embauchée (investissement personnel, motivation)

# Le financement du groupement

---

- Cotisation des membres de l'association calculée au prorata du nombre de jours travaillés dans l'entreprise
- Subvention dans le cadre de l'aide au groupement d'entreprises

# Rôle d'un organisme tiers

---

- Mise en relation des futures membres
- Assistance pour le montage du groupement
  - Logistique des réunions
  - Aide à la rédaction des statuts
  - Elaboration du budget prévisionnel
  - Mise en forme du dossier de demande d'aide
- Gestion administrative du groupement
  - Logistique des réunions et assemblées
  - Gestion des dossiers de demande de subvention

# Avantages du groupement

---

## ■ Pour l'entreprise

Disposer en interne d'une nouvelle compétence

Réduire les coûts liés à l'intégration de cette compétence

Allègement important de la gestion administrative, puisque sous-traitée

Bénéfice des échanges d'expérience avec les membres du groupement (y compris dans d'autres domaines que celui de l'objet du groupement)

Bénéfice d'une dynamique de groupe dans le cadre d'une démarche interne

## ■ Pour la personne embauchée

Un seul contrat de travail à temps plein

Multiplicité des expériences, enrichissement personnel

Aucun problème de reclassement